



Bien vous conseiller, bien vous protéger !



- Vous prévenir des risques
- Cibler vos besoins de protection
- Vous apporter les assurances utiles
- Être à vos côtés en cas de sinistre

Comptez sur nous pour bien vous accompagner.

Stéphane BOUTELET
accompagné de :

Laura ANDRE, Amandine BARRIN,
Elina DAVID, Laetitia ETIENNE,
François RENAUD, Sylvie RENAUD.

IMPRIM'VERT* PEFEC 10-31-1087



La lettre de votre Agent

ÉDITION 2025



Pour me contacter directement :

Stéphane BOUTELET

EI - Agent Général d'Assurance Exclusif
N° ORIAS : 17007379 (www.orias.fr)

23 place Joffre
86170 NEUVILLE-DE-POITOU

05 49 51 14 72

5 allée des Cytises
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

05 49 52 87 44

11 rue Marie Curie - ZAC Saint-Campin
86380 ST-MARTIN-LA-PALLU

05 49 62 24 46

VOTRE ESPACE PERSO SUR
mutuelledepoitiers.fr

La prévention des risques, un enjeu commun

Parce que votre protection et celle de vos biens sont nos priorités.

Bien entretenir son habitation, veiller à la sécurité de ses proches, anticiper les risques du quotidien...

Nous sommes là pour vous aider à adopter les bons réflexes.

Une bonne protection commence par une bonne prévention pour, dès que possible, éviter la survenance d'un sinistre.

Parce que c'est dans l'intérêt de tous.

En réduisant les risques, nous protégeons non seulement ceux qui vous sont proches ainsi que vos biens, mais aussi le modèle solidaire qui fait la force de notre entreprise. Moins d'accidents, c'est moins de sinistres et donc une meilleure maîtrise des coûts pour l'ensemble des assurés. C'est tout le principe de notre modèle mutualiste.

"Nous vous partageons quelques informations utiles pour vous !"

PARRAINAGE JUSQU'À 150€ POUR VOUS.

Vous êtes satisfait de notre relation de confiance et de proximité ?
En nous recommandant à vos proches, vous pouvez recevoir jusqu'à 150 €* par an.

ALERTES MÉTÉO

Pour bénéficier de ce service gratuit, pensez à renseigner votre numéro de mobile dans votre Espace Perso, ou communiquez-le à votre Agent.



MESSAGES PRÉVENTION, INFORMATIONS PRATIQUES

Suivez toutes nos actualités sur notre page Facebook.



* Selon règlement disponible en agence ou sur mutuelledepoitiers.fr

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables contre l'incendie, les accidents et les risques divers.
Entreprise privée régie par le Code des Assurances - BP 80000 - 86066 POITIERS Cedex 9



0990

Anticiper le risque incendie

Batteries au lithium : risques et prévention

En France, les incendies liés aux explosions de batteries au lithium présentes en nombre dans les domiciles, ont été multipliés par six entre 2017 et 2024.

Couramment utilisées dans notre quotidien, les batteries au lithium connaissent une progression en nombre constante depuis plusieurs années car présentes dans de nombreux matériels mobiles comme par exemple, les trottinettes et vélos à assistance électrique.

Très souvent méconnus du grand public, les risques d'incendie liés aux dysfonctionnements de ces batteries sont pourtant devenus une vraie préoccupation des sapeurs-pompiers. « Véritable bombe à retardement », selon le Lieutenant-Colonel Franck Maillard de la commission

prévention au sein de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France. Il est conseillé aux utilisateurs de faire attention à l'emplacement des batteries en charge dans le logement (cf. recommandations ci-dessous).

L'origine du risque ? Une batterie endommagée,

un emballage de mauvaise qualité, l'utilisation d'un mauvais chargeur occasionne une surchauffe pouvant libérer des gaz inflammables et toxiques, et éventuellement provoquer l'explosion de la batterie.

“Il faut savoir adopter des comportements en adéquation avec le risque.”



16 batteries par foyer en moyenne :



outillages électroportatifs, téléphones et ordinateurs portables, trottinettes et vélos électriques, appareils ménagers...

→ Quelques conseils de votre Agent

- Chargez vos appareils dans une pièce non occupée, loin des voies d'évacuation (portes, couloirs, escaliers) pour ne pas être bloqué en cas d'incendie.
- Utilisez le chargeur d'origine ou fourni par le constructeur.
- Remplacez les batteries endommagées, ne les conservez pas.
- Débranchez l'appareil une fois la charge terminée pour éviter la surcharge.



“Une interrogation sur votre protection ? Appelez-nous !”



SÉCURITÉ DE L'HABITAT : LES AUTRES BONS RÉFLEXES PRÉVENTIFS !

✓ ARBRES

Obligation légale vis-à-vis du voisinage, l'élagage des arbres est aussi une question de sécurité pour prévenir les chutes de branches qui pourraient causer des dégâts importants.

✓ PISCINE

Pour prévenir tout risque de noyade, utilisez un dispositif de sécurité (bâche, alarme, barrières), retirez ce qui pourrait servir d'échelle, rangez les jeux pour ne pas tenter les plus jeunes à les récupérer lorsque la baignade est terminée.

✓ VMC

Pensez à faire nettoyer tous les ans par un professionnel votre installation de VMC (bouches d'aération, conduits, caisson de ventilation) car un moteur en surchauffe est l'une des premières causes d'incendies domestiques en provenance des combles.

✓ TABLEAU ÉLECTRIQUE

Vérifiez tous les ans que vos dispositifs différentiels fonctionnent correctement, en actionnant le bouton «test» présent sur chaque appareil. S'ils ne se déclenchent pas, faites intervenir rapidement un professionnel.

Sécurité routière

Les distracteurs au volant : un risque sous-estimé

Conduire demande une concentration totale, mais de nombreux facteurs peuvent détourner l'attention. Les distractions visuelles (téléphone, GPS, passagers), cognitives (fatigue, préoccupations, rêverie), physiques (manger, boire, choisir un programme radio) ou auditives (musique forte, discussions animées) augmentent les risques d'accident. L'inattention est ainsi responsable de 24 % des accidents corporels en France en 2023⁽¹⁾.

Parmi les distracteurs, le téléphone reste le plus dangereux, car il cumule plusieurs types de distraction. Lire un message ou composer un numéro fait détourner les yeux de la route et donc diminue l'attention, les bruits extérieurs ne sont plus perçus, les mains quittent le volant et les écarts de trajectoire sont multipliés par 13. Selon une étude d'Assurance Prévention⁽²⁾, utiliser un distracteur au volant (téléphone en kit main-libre, écran tactile du véhicule...) augmente le temps de réaction de 60%.

“On pense aux écrans embarqués, aux médicaments... mais il ne faut pas négliger le rôle de l'alimentation !”

L'alimentation joue aussi un rôle clé. Un repas trop copieux peut favoriser la somnolence, tandis qu'une alimentation inadaptée ou une hydratation insuffisante altèrent la vigilance. Mieux vaut privilégier des repas équilibrés et bien s'hydrater avant de prendre la route.



→ Adopter de bonnes attitudes

Pour un trajet en toute sécurité, partez reposé en évitant les heures où le risque de somnolence est élevé (entre 13h et 16h et entre 2h et 5h). Privilégiez certains aliments à index glycémique faible (poisson, blanc de poulet, lentilles corail, riz, pois chiches...) et pensez à vous hydrater régulièrement. Une pause toutes les 2h est vivement conseillée.

⁽¹⁾ Sécurité routière.

⁽²⁾ Étude scientifique Assurance Prévention menée entre le 16 et 25 avril 2024 par le pôle d'expertise du risque Calyxis sur des simulateurs Develter Innovation auprès de 27 sujets volontaires conducteurs réguliers et utilisateurs de dispositifs numériques au volant.

Protection des Accidents de la Vie & Prévoyance

Un duo indispensable pour faire face aux aléas de la vie

Accidents, maladies, personne n'est à l'abri ! Il est donc indispensable de vérifier votre niveau de couverture car ces imprévus peuvent avoir des conséquences financières graves.

En cas de blessures consécutives à une activité de bricolage, de jardinage ou sportive, le contrat Protection des Accidents de la Vie indemnise en fonction du préjudice subi, même si ce préjudice n'occasionne pas d'arrêt de travail.

De son côté, l'assurance Prévoyance garantit le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, quelle que soit la cause, pour compenser la perte de revenus liée à l'incapacité de travailler.

Ainsi, ces deux protections sont complémentaires et indispensables pour garantir une protection complète face aux aléas de la vie, y compris en cas de décès.



“Pensez à vérifier avec votre Agent votre niveau de protection.”